



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES INTERNE CAER

Section : Sciences économiques et sociales

Session 2014

Rapport de jury présenté par : Philippe DEUBEL

Composition du jury :

Pierre BARRIE, Annabel BEAUPIED, Carole BOLUSSET-GERENTON, Dominique CHAMBLAY, François CHASSETUILLIER, Philippe DEUBEL, Martine DUPIN VINCK, Geneviève DUPRAZ, Hugues FESTIS, Christian FEYTOUT, Michel GOUY, Thierry JEANMOUGIN, Judith LEVERBE, Didier MARINONI, Denis MEILLIER, Marion NAVARRO, Sophie OURY, Françoise PILLORGE-MERLIVAT, Evelyne RIVET, Christophe ROLAND, Mickaël SYLVAIN.

Avant-propos

Le nombre de postes offerts à la session 2014 du CAPES interne de sciences économiques et sociales a progressé (20 pour la session 2014, 18 pour la session 2013), de même que ceux offerts au CAER-CAPES (21 pour la session 2014, 20 pour la session 2013). Cette année, le jury a pourvu tous les postes au CAPES. Au CAER-CAPES seuls 13 postes ont été pourvus. Pour les deux concours la barre d'admission a été fixée à 6/20.

Depuis deux années, l'épreuve d'admissibilité repose sur l'élaboration d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Comme l'intitulé de cette épreuve l'indique, on attend du dossier du candidat qu'il témoigne d'une réelle capacité d'analyse du parcours professionnel et d'une réflexion nourrie sur l'enseignement de la discipline. Or, cette année encore, les prestations des candidats à cette épreuve d'admissibilité ont été dans l'ensemble décevantes. Beaucoup de candidats ne réussissent pas à rendre compte avec pertinence de leur activité professionnelle, de leur maîtrise, ou parfois même de leur simple connaissance, des attendus pédagogiques et didactiques de la discipline. Et que dire de ceux qui n'ont fait que plagier ou recopier des documents qui ne sont pas de leur fait, et/ou qui ne respectent pas les règles formelles de présentation d'un document ? A cet égard, je rappelle que ces règles, ainsi que le descriptif des épreuves, sont définies avec précision dans le guide concours des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des collèges et lycées, et qu'il convient bien sûr de s'y conformer strictement (<http://www.guide-concours-enseignants-college-lycee.education.gouv.fr>).

Quant à l'épreuve d'admission, si les prestations d'un certain nombre de candidats admis témoignent d'une préparation très sérieuse, y compris dans la composante mathématique de cette épreuve, il n'en demeure que le niveau moyen demeure insuffisant. Certains exposés oraux font l'impasse sur le travail de problématisation sans lequel il ne saurait y avoir une argumentation claire et structurée. Assez souvent, on observe des lacunes importantes au niveau de la connaissance de données factuelles élémentaires, des contenus scientifiques relatifs aux programmes d'enseignement, quand il ne s'agit pas d'une ignorance de ces programmes eux-mêmes. Le jury a même pu observer également que quelques candidats ont un souvenir très approximatif de leur propre dossier RAEP.

En conséquence, le jury rappelle aux futurs candidats que la réussite au concours exige une préparation méthodique et solide, qui s'inscrit dans la durée. Que ce soit pour l'épreuve de mathématiques ou l'exploitation pédagogique des documents de sciences économiques et sociales proposés aux candidats, une simple révision entre l'écrit et l'oral ne saurait suffire. En complément de ce travail de fond sur les programmes et les méthodes d'enseignement, le jury invite aussi les candidats à prendre en compte les indications fournies dans les textes officiels et les nombreux conseils qui figurent dans le présent rapport.

Philippe Deubel
IA-IPR de sciences économiques et sociales
Président du jury

Epreuve d'admissibilité

CAPES Interne

Nombre de postes : 20

Nombre de candidats inscrits : 411

Nombre de candidats éliminés (n'ayant pas rendu de dossier) : 285

Nombre de candidats non éliminés : 126 soit 30,65%

Nombre de candidats admissibles : 53 soit 42,06 % des non éliminés

Moyenne des candidats non éliminés : 6,31

Moyenne des candidats admissibles : 9,83

Barre d'admissibilité : 7

Accès à l'échelle de rémunération des certifiés CAPES privé

Nombre de postes : 21

Nombre de candidats inscrits : 118

Nombre de candidats éliminés (n'ayant pas rendu de dossier) : 70

Nombre de candidats non éliminés : 48 soit 40,67 % des inscrits

Nombre de candidats admissibles : 37 soit 77,08% des non éliminés

Moyenne des candidats non éliminés : 7,78

Moyenne des candidats admissibles : 10,62

Barre d'admissibilité : 6

Le dossier de RAEP est constitué de deux parties complémentaires qui doivent permettre au jury d'évaluer :

- l'intérêt du parcours de formation et du parcours professionnel au regard des exigences du métier d'enseignant, et plus spécifiquement du métier de professeur de sciences économiques et sociales ;
- les qualités d'analyse de ce parcours du candidat ;
- la capacité à rendre compte d'une activité pédagogique, à en exposer les objectifs, à en évaluer la mise en œuvre et à en analyser la pertinence;
- pour les candidats n'ayant jamais enseigné la discipline, il est attendu une capacité à se projeter dans le métier visé et une explication des motivations pour l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le dossier constitue la première étape d'un concours de recrutement de professeurs. En conséquence, il est attendu que son contenu témoigne de la maîtrise d'un certain nombre de compétences transversales attendues de tout professeur :

- " Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable " est la première des compétences attendues d'un adulte qui aura la responsabilité d'élèves. La formation des élèves au respect des règles passe par un comportement exemplaire de ceux qui en ont la charge. Certains candidats semblant l'avoir oublié, le jury a systématiquement et très fortement pénalisé les comportements frauduleux qui consistent à plagier, voire à copier des documents, et à les présenter comme des productions personnelles.
- " Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer " est la seconde compétence attendue. Certains dossiers comportent de nombreuses fautes d'orthographe, grammaticales ou de syntaxe.
- " Maîtriser les technologies de l'information et de la communication " est la huitième compétence. Les présentations soignées ont été appréciées.

Dans la première partie de l'épreuve, le candidat est invité à décrire " *les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes* ".

Le jury a valorisé les dossiers évitant la présentation linéaire, notamment sous forme de chronologie ou de liste, des postes successivement occupés. Plus que l'exhaustivité de la présentation des postes, il est attendu une mise en évidence des traits saillants du parcours, des compétences acquises, et une réflexion sur le parcours mené. De ce point de vue, le jury rappelle aux candidats que les responsabilités décrites ne doivent pas se limiter aux seules activités pédagogiques en face des élèves. Les responsabilités au sein des établissements peuvent aussi être précisées (professeur principal, membre du conseil pédagogique, du conseil d'administration,...).

Ainsi, certains candidats se sont judicieusement appuyés sur une présentation de type CV analytique, explicitant les compétences développées, en cherchant parfois plus spécifiquement à établir le lien avec les dix compétences attendues des enseignants. De telles démarches mettent souvent bien en évidence la cohérence du parcours du candidat et la façon dont s'est construite une professionnalité. Elles montrent aussi, notamment pour les candidats n'ayant jamais enseigné, comment l'expérience acquise pourra être réinvestie. Attention néanmoins à ne pas tomber dans un exercice de style consistant à mettre en avant une connaissance des compétences métier de façon abstraite et/ou théorique. Un candidat peut s'appuyer sur la présentation de quelques compétences seulement, réellement acquises au cours de son cursus.

Dans tous les cas le jury attend une analyse réflexive de l'expérience professionnelle, au regard du référentiel des compétences professionnelles.

L'explication rigoureuse des motivations et la justification des orientations choisies sont également appréciées. En revanche, les candidats sont invités à éviter les descriptions centrées sur l'exposé d'aléas de parcours ou de contraintes familiales qui n'ont pas leur place dans un tel dossier destiné au recrutement.

Dans la seconde partie de l'épreuve " *le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter...* ". Une note de commentaire précise les attentes spécifiques du jury du CAPES interne de sciences économiques et sociales. Les candidats sont invités à s'y référer et à la lire attentivement.

Là encore, le jury a apprécié les dossiers privilégiant une approche analytique. Il est attendu des candidats qu'ils exposent et explicitent leurs choix: de séance ou séquence, de démarche, de dispositifs pédagogiques, d'utilisation des documents. De même, la cohérence d'ensemble est essentielle : ainsi les développements doivent répondre à la problématique et aux objectifs énoncés au départ, l'évaluation des élèves doit permettre de mesurer leurs acquis au regard de ces mêmes objectifs. Enfin, l'organisation de la présentation est essentielle. Certains candidats ont choisi de décrire dans le détail la mise en oeuvre du cours, en précisant, par exemple, les modalités d'entrée en classe des élèves et toutes les étapes de leur installation puis de distribution des documents... Il va de soi qu'une telle description présente peu d'intérêt.

Les points forts et les points faibles suivants ont été relevés par le jury :

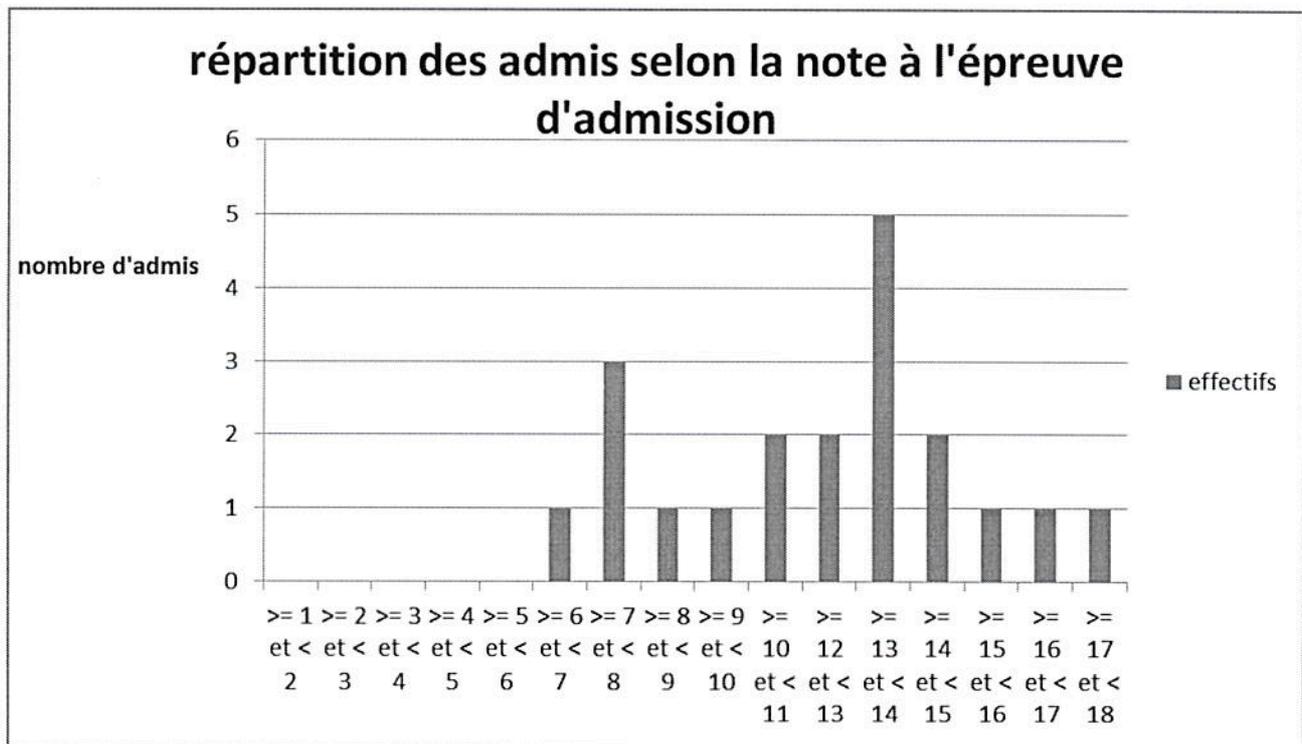
Points forts	Points Faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'une démarche pédagogique et de situations d'apprentissage que le candidat a réellement mis en oeuvre et qui est la résultante d'un travail personnel ; - Capacité à problématiser et à répondre à la problématique posée ; - Choix d'objectifs précis, réalistes et conformes aux attentes des programmes ; - Explicitation des choix opérés dans la mise en oeuvre du programme ; - Capacité à identifier les difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves et à les prendre en compte dans la démarche pédagogique ; - Qualité et rigueur des contenus, notamment des connaissances scientifiques mobilisées ; - Montrer l'intérêt des pratiques pédagogiques choisies, de leur diversification et des supports de cours utilisés (pédagogie inductive, Travail de groupe, usages des TICE, articulation cours / TD...) - Prendre en compte l'évaluation des élèves, formative et sommative. Commentée, cette évaluation souligne l'adéquation avec les contenus enseignés et les objectifs d'apprentissage affichés ; - Capacité à porter un jugement critique sur la séquence mise en oeuvre ; - Pertinence des annexes, bien articulées à la présentation, en éclairant le contenu ; - Bibliographie bien ciblée et commentée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'explicitation des attentes et objectifs de la séance/séquence présentée ; - Présentation d'une liste de prérequis qui ne sont par la suite à aucun moment mobilisés lors de la séquence ; - Simple présentation d'un plan de cours ou simple énumération des activités mises en place ; - Propos « convenus et « passe-partout » qui relève uniquement du déclaratif ; - Contextualisation insuffisante de la séance/séquence présentée qui réduit sa portée " réaliste " ; - Absence de justification des choix opérés, et manque de cohérence entre les objectifs affichés et le contenu de la séance ; - Absence d'examen critique de la séquence présentée ; - Absence de référence ou référence erronée aux référentiels de la discipline (programme et préambule) ; - Absence de connaissance des objectifs aux différents niveaux d'enseignement du lycée (enseignement d'exploration et cycle terminal) ; - Difficulté à rendre compte de la participation des élèves à la construction du cours ; - Annexes pléthoriques mais dont l'intérêt pour la séquence présentée n'apparaît pas, ou annexes se limitant à des photocopies d'extraits de manuel ; - Pour les candidats n'ayant jamais enseigné la discipline, incapacité à se projeter dans le métier visé ; - Présentation d'une séance sans mise en relation avec le projet professionnel ; - Motivations pour l'enseignement des sciences économiques et sociales pas clairement affichées.

Épreuve d'admission

Bilan de l'admission

Capex interne

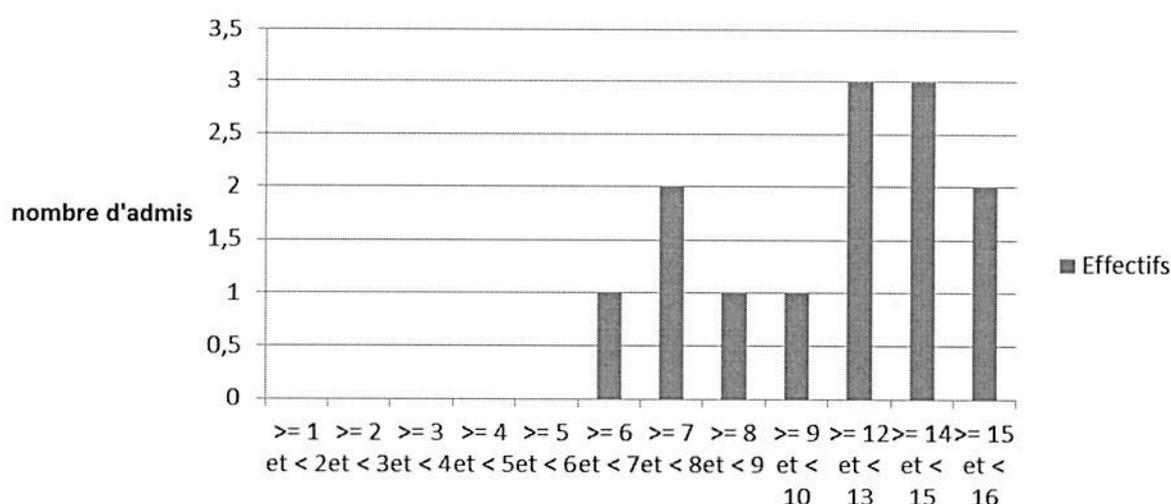
Nombre de postes : 20
Nombre de candidats présents : 47
Nombre de candidats admissibles : 52
Nombre de candidats admis : 20
Nombre de candidats non éliminés : 47
Moyenne des candidats non éliminés : 06,87
Moyenne des candidats admis : 11,45 écart-type : 3,17
Barre d'admission : 07,67



Accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés

Nombre de postes : 21
Nombre de candidats présents : 24
Nombre de candidats admissibles : 28
Nombre de candidats admis : 13
Nombre de candidats non éliminés : 24
Moyenne des candidats non éliminés : 07,96
Moyenne des candidats admis : 11,15 écart-type : 3,18
Barre d'admission : 08,33

répartition des admis selon la note à l'épreuve d'admission



L'épreuve orale d'admission, d'une durée maximale de 1h15, comporte une partie axée sur les programmes et les enseignements de sciences économiques et sociales, et une partie correspondant au programme de mathématiques. La partie axée sur les programmes et les enseignements de sciences économiques et sociales consiste à présenter une séquence d'enseignement (pouvant porter sur tous les niveaux, à savoir l'enseignement d'exploration de la classe de seconde, l'enseignement obligatoire de la classe de première ES, l'enseignement obligatoire de la classe de terminales ES, les enseignements de spécialité de la classe de terminale ES).

L'épreuve se déroule en trois temps successifs :

- Un exposé au cours duquel le candidat traite le sujet de sciences économiques et sociales (durée maximale : 30 minutes)
- Un entretien d'une durée de 25 minutes, au cours duquel le jury interroge le candidat sur l'exposé et l'exploitation faite du dossier, sur la didactique de la discipline et sur les connaissances scientifiques et les savoir-faire en lien avec les différentes parties des programmes de sciences économiques et sociales, et enfin sur le dossier RAEP fourni.
- La résolution de l'exercice de mathématiques pendant les 20 minutes restantes.

L'exposé

L'utilisation des documents

Sur la première page du dossier figurent la classe à laquelle est destinée la leçon, la durée de la séquence d'enseignement (une à deux heures), ainsi que le thème du programme concerné. Le dossier est généralement constitué de trois ou quatre documents de nature variée extraits de diverses sources (ouvrages, revues, rapports officiels, sites officiels...). Les documents sont souvent à la fois un peu plus complexes et un peu plus longs que ceux que l'on trouve habituellement dans les manuels, ou a fortiori dans les sujets d'examen (ils ne sont notamment pas soumis à la contrainte de limitation de taille) ; c'est d'abord parce que le choix a été fait de les tronquer le moins possible afin de ne pas les appauvrir, et ensuite parce qu'ils sont destinés au professeur pour la préparation de sa séquence. Ils ne sont pas obligatoirement directement accessibles dans leur intégralité à tous les lycéens. Il revient au candidat, compte-tenu des documents dont il dispose, de construire une séquence de cours de une à deux heures. Le réalisme du contenu développé au regard de la contrainte de temps et des choix éventuels effectués à l'intérieur du dossier documentaire est essentiel.

Le candidat doit délimiter et définir le sujet qu'il va traiter, en réponse à l'une des questions centrales du thème proposé, en s'appuyant sur le contenu de ce dossier. Il faut cibler la question à laquelle le dossier se réfère, ceci pour délimiter les contours de la séquence. Le dossier n'a pas vocation à couvrir l'intégralité des savoirs requis pour traiter la partie de programme concernée. Il peut couvrir une partie plus ou moins importante d'une question du programme à identifier dans la colonne 1 : le candidat doit pouvoir circonscrire la séance présentée. On attend du candidat qu'il mobilise à la fois des connaissances personnelles approfondies et ses capacités d'exploitation d'un dossier documentaire. Si le dossier doit nécessairement être utilisé, il revient au candidat d'effectuer des choix dans l'utilisation des documents, de ne pas prendre tout ou partie d'un document, choix qui devront être justifiés, et d'apporter les compléments d'information nécessaires. Il est dans ce cadre souvent bienvenu de proposer les références d'éventuels documents alternatifs.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">- L'exploitation des documents ne se réduit pas à un jeu questions-réponses attendues. Le traitement de l'information (passage d'un texte à un schéma ou d'un texte à un tableau analytique, traitement des données quantitatives,...) est guidé par les besoins de la démonstration.- Distinction justifiée des usages faits des documents ou des morceaux de documents : lesquels seront distribués aux élèves et pour quoi faire ?- Référence à des documents ou ressources complémentaires ; apport de connaissances venant éclairer les contenus.	<ul style="list-style-type: none">- Le dossier documentaire est peu utilisé.- L'argumentation repose sur la paraphrase des documents. Sa progression est dictée par l'ordre de présentation des documents.- Les notions évoquées ne sont pas définies.- Le candidat énumère beaucoup de questions qui seraient posées aux élèves, sans les inscrire dans un cadre d'analyse clair, on sans apporter les réponses attendues.- Le travail d'exploitation des documents n'est pas mis au service de l'argumentation.- Les données statistiques sont sous-exploitées.

Le contenu de l'exposé

Nombre de candidats commencent par situer le thème au sein du programme, en restant dans les limites fixées par les indications complémentaires, et préciser la manière dont ils conçoivent leur progression pédagogique tout en réfléchissant sur l'articulation des parties de programmes. Au sein de la partie de programme énoncée, quel item ou question va-t-on aborder ? Quelles notions essentielles doivent être étudiées ? Quels sont les prérequis ? Sur quelles compétences déjà acquises peut-on s'appuyer ? Toutes ces questions sont légitimes dès lors qu'elles sont effectivement prises en compte dans la suite de l'exposé. Le candidat évitera toute analyse transversale car dans la perspective de l'examen de baccalauréat, cette démarche n'est pas souhaitable. Le propos doit rester en rapport avec un niveau de classe et un seul. La

référence à des prérequis, souvent sous la forme d'une simple énumération, n'est pas suffisante. Si des savoirs ou des savoir-faire sont jugés indispensables, il serait logique que cela apparaisse clairement dans la suite de l'exposé : le candidat doit donc préciser et faire apparaître clairement à quel moment ils seront mobilisés et dans quel but. Les candidats sont donc invités à bien analyser les textes du bulletin officiel précisant les programmes et modalités de certification relatifs à la discipline.

L'essentiel est cependant de veiller à ce qu'il y ait une problématique.

Dès l'introduction, il est indispensable d'annoncer avec la plus grande clarté l'objectif visé : quel problème veut-on résoudre ? Que veut-on démontrer ? Quelle doit-être la trace écrite du cours ? En écho à ce questionnement introductif, une réponse doit être apportée en conclusion : qu'ont appris les élèves ? Comment va-t-on vérifier les acquis jugés fondamentaux ? Quels sont les prolongements de la leçon ? A quel moment les connaissances transmises seront-elles remobilisées ? La réflexion sur l'évaluation des acquis peut ici trouver toute sa place.

Le plan est construit pour répondre à la problématique. Il doit aussi être équilibré. L'intitulé des parties et sous-parties est d'autant plus pertinent qu'il laisse apparaître une progression argumentative, et donne de la lisibilité à la démarche. Quelques écueils sont à éviter dans ce registre. Le premier est celui d'une coquille vide de sens, au sein de laquelle on va seulement plaquer de manière artificielle quelques commentaires de documents. Le second est celui d'une série d'annonces essentiellement allusives : annoncer ce que l'on traiterait sans jamais développer ses idées s'avère contreproductif. Le quatrième est de présenter un plan du type : document 1 – questions / réponses ; document 2 – questions / réponses ; etc ...

Le plan étant donné, le jury attend des candidats qu'ils développent leur argumentaire et apportent des éléments de contenu. Ils doivent proposer une leçon qui apporte de façon structurée une réponse à la problématique, dans le respect du temps imparti (une heure à deux heures).

L'une des difficultés à laquelle se heurtent beaucoup de candidats est de concilier l'exigence d'un exposé d'un bon niveau scientifique avec la prise en compte de la mise en activité de la classe. C'est pourtant ce que tout professeur est amené à faire au quotidien. L'origine de cette difficulté provient souvent d'une confusion entre mise en activité et cours dialogué : « je poserai telle question, et j'attendrai la réponse ». Préciser la réponse attendue est certes une bonne chose, mais les candidats pourraient à bon escient imaginer d'autres formes de mise en activité que le traditionnel jeu « questions-réponses ». Par ailleurs, la finalité de cette mise en activité doit être explicitée.

Le contenu de l'exposé doit aussi témoigner de la maîtrise des connaissances scientifiques par le candidat. Il doit refléter un niveau de maîtrise des connaissances qui va au-delà de ce qui serait seulement considéré comme exigible face à des élèves. Les candidats ne doivent pas oublier de mettre en relief leur savoir-faire pédagogique, notamment en matière d'évaluation en la distinguant de la notation.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Formulation claire de la problématique. - Exposé démonstratif. - Présentation des objectifs, des notions. - Mobilisation de connaissances personnelles attestant de la maîtrise de la discipline. - Conclusion faisant écho au questionnement initial. - Souci d'illustrer son propos par des exemples bien choisis. - Capacité à rendre accessibles à des élèves des savoirs complexes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plan qui ne correspond à aucune progression. - Exposé insipide, sans développement, sans exigence quant au contenu scientifique. - Connaissance approximative des objectifs formulés dans les programmes officiels. - Annonce de pré requis qui ne seront pas mobilisés et/ou qui ne s'inscrivent pas dans les programmes d'enseignement. - Contenu de la séance non adapté au niveau des élèves. - Éviter la simulation d'une séance avec élèves : « les élèves disent que ... pensent que... répondent que ...etc ».

Savoir communiquer

La capacité à communiquer oralement étant une qualité indispensable pour un enseignant, le jury y est très sensible. Cette capacité passe par un certain nombre de règles et de principes : expression orale soignée, français correct et vocabulaire précis, élocution claire et convaincante, comportement dynamique, capacité à se détacher de ses notes, registre de langue et attitude corporelle adaptés à une situation d'enseignement. Il est conseillé au candidat d'ordonner ses feuilles de brouillon afin de ne pas perdre de temps pour retrouver les éléments de son argumentation. Quel que soit le stress, par ailleurs parfaitement compréhensible, le jury doit être en mesure d'apprécier les qualités du candidat à intéresser son public, à mettre en valeur l'essentiel, à dispenser un enseignement rigoureux, à se faire comprendre de son auditoire.

L'utilisation du tableau est fortement recommandée pour présenter les grandes lignes du plan, expliquer certains raisonnements, présenter des schémas. Il est cependant inutile de noter tous les détails du plan, et surtout si cela s'accompagne d'un temps mort assez important qui aurait pu être utilisé de manière plus judicieuse.

Le jury conseille en outre d'utiliser l'intégralité des trente minutes accordées, la capacité à gérer son temps étant une qualité indispensable pour un enseignant. Un exposé trop court témoigne souvent d'un contenu pauvre et insuffisant. Un exposé non fini, arrêté en cours de développement, perd de sa cohérence et témoigne d'une mauvaise gestion du temps.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">- Utilisation diversifiée et organisée du tableau (plan de l'exposé, mécanismes, éléments de démonstration, notions clés, travail d'exploitation des documents, ...).- Gestion satisfaisante du temps	<ul style="list-style-type: none">- Le tableau n'est utilisé que pour y écrire le plan de l'exposé.- Le ton est monotone, aucun élément n'est mis en relief.- L'exposé est soit trop court, soit inachevé, tout cela traduisant une mauvaise gestion du temps.

L'entretien

L'entretien, d'une durée totale de 25 minutes, commence dès que le candidat a terminé son exposé. En règle générale, les premières questions s'inscrivent dans le prolongement de celui-ci. Le candidat peut ainsi être amené à expliquer certains de ses choix, définir ou préciser le sens de certaines notions, détailler des éléments de raisonnement, ou encore préciser un point théorique. Dans tous les cas de figure, on ne peut que recommander au candidat de veiller à être à l'écoute du jury de façon à réagir au mieux aux questions et indications données, qui visent souvent à attirer l'attention sur un point traité de façon peu satisfaisante. Etre capable d'adopter une attitude réflexive est un point fort que le jury sait apprécier. C'est parfois seulement au moment de l'entretien que certains candidats réussissent à problématiser leur sujet ou prennent conscience de l'intérêt qu'aurait pu présenter un autre plan.

La seconde partie des questions posées par les membres du jury vise principalement à évaluer l'étendue de la culture disciplinaire des candidats : connaissances notionnelles en relation avec les programmes, théoriques, factuelles, maîtrise des savoir-faire, connaissance approfondie des épreuves de baccalauréat, ... Les candidats doivent s'attendre durant l'entretien à être questionnés sur tous les niveaux de programmes et particulièrement dans les champs disciplinaires autres que celui sur lequel porte le sujet. C'est souvent à ce moment que l'on se rend compte que certaines notions de base ne sont pas maîtrisées. C'est la raison pour laquelle le jury recommande aux candidats, qui ont souvent suivi un cursus universitaire centré sur une seule discipline, de se mettre à niveau dans le domaine qui n'est pas initialement le leur. Sans que cela ait un caractère systématique, le candidat peut être interrogé, à un moment quelconque de cet entretien, sur le fonctionnement du système éducatif, les missions des professeurs, leurs obligations, etc.

Enfin, la dernière partie de l'entretien est consacrée à des questions sur le dossier présenté par le candidat pour l'admissibilité. Elles visent à mesurer la capacité de prise de recul et d'analyse de la séquence présentée, ainsi que du parcours professionnel. Elles ont également pour but de vérifier l'authenticité des éléments et activités proposés. Dans le cadre de cette investigation, des questions peuvent être posées sur les éléments bibliographiques cités, la mise en œuvre de la démarche pédagogique dans la classe, le choix des documents retenus,...

Pour les candidats n'ayant jamais enseigné dans la discipline, une attention particulière est portée à la capacité à se projeter dans le métier de professeur de sciences économiques et sociales, à montrer comment leur parcours professionnel est susceptible d'enrichir leur pratique de professeur de cette discipline et la connaissance des exigences de cet enseignement.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat fait preuve de réactivité lorsque certains éclaircissements lui sont demandés ou lorsque le jury attire son attention sur certaines erreurs ou approximations (cohérence du plan, connaissances notionnelles, explicitation de mécanismes, etc). - Le candidat montre que sur certains points il est capable de développer un argument, de fournir une analyse plus approfondie. - Le candidat défend ses arguments avec rigueur et conviction. - La maîtrise des savoir-faire statistiques est acquise (TCAM, déciles, indices,...). - Le candidat peut expliquer, justifier, relativiser les éléments apportés dans le dossier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances factuelles sont très fragiles : par exemple, les ordres de grandeur des grands agrégats ou des indicateurs couramment usités sont méconnus. - Les connaissances notionnelles sont imprécises. - Le candidat a tendance à éluder les questions, à diluer ses réponses de façon à « gagner du temps », ou à l'inverse se montre incapable de développer ses réponses. - Le candidat connaît mal le contenu précis de son dossier RAEP. - Attention à ne pas trop développer les réponses de façon à pouvoir être interrogé sur des thèmes différents qui peuvent être autant d'opportunités pour le candidat de mobiliser des savoirs et des savoir-faire

L'exercice de mathématiques

Finalité et déroulement de l'épreuve de mathématiques

L'épreuve consiste en la résolution d'un exercice dont l'objectif est d'évaluer les capacités du candidat à maîtriser les concepts et techniques mathématiques nécessaires au traitement de problèmes socio-économiques et à en comprendre la formulation mathématique.

Le programme de l'épreuve est publié au Bulletin Officiel n°1 du 27 janvier 2011. La résolution de l'exercice se fait dans le cadre du temps de préparation à l'oral. Une calculatrice graphique de type lycée (Casio ou TI) est mise à la disposition des candidats, puisque l'usage de la calculatrice personnelle est interdit pendant le concours.

Remarques générales

Le jury attend tout d'abord une bonne connaissance de l'aspect mathématique des questions économiques des programmes de lycée et une lecture réfléchie des documents statistiques et des graphiques. Les premières questions de l'exercice proposé, en rapport direct avec les connaissances exigibles de la part des élèves de la série ES, doivent être traitées par tous les candidats (suites, dérivées, fonctions, probabilités ...). Certaines compétences ne peuvent être ignorées quand on aspire à enseigner en sciences économiques et sociales : savoir tirer des informations d'un tableau ou d'un graphique, interpréter correctement une donnée en pourcentage dans un tableau, calculer un taux de variation ou une médiane, interpréter un coefficient de corrélation linéaire, un écart-type, ...

Les exercices de mathématiques proposés sont le plus souvent inscrits dans un contexte économique et social : le candidat doit avoir le souci constant de donner, s'il y a lieu, le sens des calculs, l'interprétation des

résultats, et aussi de tenir compte des unités précisées dans l'exercice. Il est fortement conseillé au candidat d'adopter une attitude volontariste pour la résolution de l'exercice, vis-à-vis de la difficulté qu'il présente, et de faire preuve pour cela de qualité d'écoute. L'ensemble des rapports du jury des années 2009 jusqu'à 2013 permet aux candidats de disposer d'un échantillon de sujets représentatifs de l'épreuve de mathématiques (<http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html>). Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur le fait que les sujets peuvent désormais porter sur la totalité du programme paru en janvier 2011.

Pour conclure, on ne peut que souhaiter que les candidats aient une certaine familiarité avec les calculatrices graphiques en usage dans les lycées : elles offrent des possibilités de traitement de calcul et de représentations graphiques souvent inexploitées par les candidats. Ce sont pourtant ces outils qu'utilisent quotidiennement les lycéens. Enfin, on ne peut que rappeler qu'il est souhaitable que les candidats réservent une partie significative du temps de préparation à la résolution de l'exercice de mathématiques, puisque la note attribuée dans ce cadre s'avère souvent déterminante dans le résultat final.

ÉPREUVE SUR DOSSIER

À l'aide de vos connaissances et des documents ci-joints, vous présenterez, en justifiant vos choix, une séquence d'enseignement d'une à deux heures destinée à une classe de **première ES** sur le thème :

La coordination par le marché

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)

Document 1 :

Le changement économique et écologique planétaire au cours du 20^{ème} siècle (1890-1990)

	Facteur d'augmentation
Population	4
Population urbaine	13
Economie (PIB)	14
Production industrielle	40
Consommation d'énergie	13
Emissions de CO2	17
Emissions de SO2	13
Consommation d'eau	9
Prises de poissons marins	35
Superficie des forêts	0,8 (baisse de 20%)

Lecture : la population mondiale a été multipliée par 4 entre 1890 et 1990

Source : E. Laurent et J. Le Cacheux (2012), Economie de l'environnement et économie écologique, Armand Colin, Collection Cursus ; adapté de McNeill (2000).

Document 2 :

L'analyse économique des questions environnementales repose sur l'idée simple d'une sous-valorisation par le système de prix de l'utilisation des ressources naturelles : dans les faits, le coût social de la consommation de ces ressources est le plus souvent supérieur à son coût privé. Il existe en théorie trois causes possibles à cette sous-évaluation : des droits de propriété mal définis, des externalités mal comprises et des subventions publiques mal ciblées. La question est alors de savoir comment rétablir la « vérité écologique » des prix des biens qui dépendent directement ou indirectement de l'usage des ressources naturelles. Comment, dans le cas de la lutte contre le changement climatique, contraindre le système de prix à refléter le coût social de l'utilisation intensive du carbone dans les sociétés contemporaines ? Cette interrogation renvoie à deux dimensions de l'action publique : celle de l'objectif écologique visé (le prix « social » qui doit refléter le coût « social » du carbone et être déterminé par la puissance publique) et celle des instruments mobilisés pour l'atteindre (réglementation, marché de permis d'émissions ou fiscalité environnementale).

Source : Jacques Le Cacheux et Éloi Laurent « Le marché européen du carbone en quête de stabilité », Regards croisés sur l'économie, 2009, n° 6, pp. 117-127.

Document 3 :

« De même que le capital productif ou le capital humain, le capital naturel recouvre un ensemble très large de composants allant des ressources naturelles épuisables ou renouvelables à l'ensemble des services que rend l'environnement. [...] Il est à noter que l'utilisation des ressources exige le plus souvent une immobilisation de capital physique, mais dans le cas des ressources renouvelables cela nécessite également l'existence de services de régulation naturels qui permettent leur reproduction. La détérioration de ces services risque en effet de provoquer la raréfaction, voire la disparition de biens antérieurement considérés comme « libres », c'est-à-dire disponible en quantités infinies : l'eau, l'air, la stabilité du climat, la biodiversité, ... Lorsque nous nous intéressons aux différents services rendus par la nature, la palette a tendance à s'élargir avec des services de production (alimentation, ressources énergétiques, production d'eau, ressources pharmaceutiques, ressources génétiques ou encore ressources ornementales), des services de régulation (qualité de l'air, érosion, purification de l'eau, régulation climatique, amortissement des effets des aléas climatiques), des services primaires (formation des sols, photosynthèse, cycle de l'eau, cycles des nutriments essentiels à la vie) ou encore des services culturels participant à la créativité, l'inspiration, aux valeurs éducatives ainsi qu'à un certain nombre d'activités récréatives allant de la contemplation d'un paysage aux activités sportives de plein air. De manière rétroactive une détérioration de ces différents services peut impacter négativement nos capacités de production directement ou indirectement. L'apparition d'un certain nombre de maladies liées, par exemple à la pollution atmosphérique, peut dégrader le capital humain engendrant ainsi un coût non négligeable pour l'ensemble de l'économie, de même pour la dégradation d'éléments naturels constitutifs du capital productif par exemple la raréfaction des ressources en bois, en biodiversité ou la dégradation des nappes phréatiques. Il apparaît ainsi que le capital naturel joue un rôle non nul dans la productivité de nos deux facteurs de production habituellement considérés. Dans ce cas, il est logique de considérer qu'une partie de la création de la valeur soit imputable au capital environnemental. »

Source : Pierre-André Juvet et Christian De Perthuis (2012), « La croissance verte : de l'intention à la mise en œuvre », Les cahiers de la chaire économie du climat, Série Information et débat n°15

Document 4 :

« A Ribeauvillé, dans le département du Haut-Rhin, une mauvaise surprise attendait les apiculteurs. Début août, plusieurs d'entre eux constatent que leurs abeilles ramènent d'étranges produits de couleur, bleu ou vert, parfois marron chocolat. Les quantités transportées sont importantes au point de bloquer la ponte. Un désastre, car c'est en été que les reines pondent les "abeilles d'hiver" qui permettront à la ruche de passer la saison du froid. Puis, très vite, les apiculteurs récoltent une étrange mixture à la couleur tout à fait inhabituelle [...]. Dans un courrier adressé, le 21 avril, au maire de Ribeauvillé, M. Friehe (apiculteur) explique que le directeur d'Agrivalor, Philippe Meinrad, leur a indiqué, au cours d'une visite du site, que "les conteneurs contiennent des résidus de confiserie industrielle des établissements Mars". La multinationale américaine dispose de plusieurs sites de production en Alsace, notamment à Haguenau, où sont confectionnés les fameux M&M's, ces pastilles chocolatées de toutes les couleurs. »

Source : Sophie Landrin, Le Monde, 3 octobre 2012

CAPES interne et CAERPC
Sciences économiques et sociales
Epreuve de Mathématiques

Session 2014

Le sujet est à rendre au jury à la fin de l'épreuve, mais vous en avez toute liberté d'utilisation.
Sujet 14-01

Partie A.

On considère les fonctions f et g définies sur $[0; 9]$ par $f(x) = \frac{20}{1+x} - 2$ et $g(x) = x$.

1. Etudier les variations de la fonction f sur $[0; 9]$ et dresser son tableau de variations.
2. Déterminer le signe de f sur $[0; 9]$.
3. Résoudre l'équation $f(x) = g(x)$ sur $[0; 9]$.

4. Calculer $I = \int_3^9 f(x)dx$.

On donnera la valeur exacte de I puis une valeur approchée à 10^{-3} près.

Partie B.

Une nouvelle boîte de calissons est mise sur le marché. On désigne par x son prix en dizaines d'euros. La quantité achetée par les consommateurs, en fonction du prix appliqué sur le marché, est modélisée par la fonction f , $f(x)$ étant exprimé en centaines de boîtes. La quantité proposée sur le marché par l'entreprise, en fonction du prix de vente x fixé, est modélisée par la fonction g , $g(x)$ étant exprimé en centaines de boîtes.

1. Calculer le nombre de boîtes de calissons achetées par les consommateurs si le prix de vente est de 40 euros.
2. Donner le prix d'équilibre, en euros, et le nombre de boîtes correspondant.
3. Vérifier les résultats obtenus à l'aide de la calculatrice graphique.
4. Donner une interprétation graphique du surplus des producteurs puis calculer ce surplus.
5. Donner une interprétation graphique du surplus des consommateurs puis déterminer un arrondi de ce surplus à l'euro près.

EPREUVE SUR DOSSIER

A l'aide de vos connaissances et des documents ci-joints, vous présenterez, en justifiant vos choix, une séquence d'enseignement d'une à deux heures destinée à une classe de **terminale ES** sur le thème :

Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)

Document 1 :

Dans la plupart des familles, les relations entre parents et enfants ont connu de profondes mutations. Pour Marcel Gauchet¹, le sens général de ces évolutions, c'est que, en un certain sens, la famille ne socialise plus. Alors que la famille traditionnelle était en charge de la production d'un « être *pour* la société », elle serait devenue « un refuge *contre* la société », elle ne formerait plus un rouage de la société. (...)

Tous les observateurs de la famille ne partagent pas ce point de vue (...). Il est certain en revanche que l'on observe une forme d'autonomisation de la culture des jeunes vis à vis de celle des adultes. Mais aujourd'hui cette autonomisation prend moins la forme du conflit que celle de l'indifférence. Pour Dominique Pasquier², on ne peut donc plus raisonner comme dans les années 1960-1970 en mettant en avant un réflexe de résistance face à la domination d'une culture parentale. La culture adolescente actuelle ne s'oppose pas à celle des parents, elle est ailleurs. Olivier Galland³ observe de même que si les générations sont proches sur le plan des valeurs et des attitudes à l'égard de la morale quotidienne, il existe en revanche une distance culturelle croissante entre les générations, distance qui touche toutes les classes sociales. Et cette distance ne peut être mise sur le compte d'une indifférence des jeunes à la « culture cultivée », qui serait celle de leurs parents : chez les adultes eux-mêmes, y compris dans les milieux les moins populaires, il existe aujourd'hui une possibilité d'expression de l'indifférence à la culture qui n'existait pas il y a 20 ans.

En tout état de cause, la transmission des valeurs et des normes se fait de plus en plus horizontalement, que ce soit par l'intermédiaire des médias ou par l'intermédiaire des groupes de pairs.

Source : Pierre-Yves Cusset, *Le lien social*, Armand Colin, collection 128, 2011

Document 2 : Etat matrimonial des personnes de 15 ans et plus en France

	1999	2006	2012 (prévision)
Célibataire	34,8	36	38,8
Marié	51	49	45,8
Veuf	8	7,9	7,5
Divorcé	6,3	7	7,9

Source : <http://www.insee.fr>

¹ Marcel Gauchet, *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, 2002

² Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, 2005

³ Olivier Galland, « Individualisation des mœurs et choix culturels », in O. Donnat et P. Tolida, *Les publics de la culture. Politiques publiques et équipements culturels*, Presse de Sciences-po, 2003

Document 3 :

Les identités familiales sont très diverses et évoluent tout au long de la vie. L'identification au rôle de conjoint est assez stable avec l'âge. En revanche, la fréquence d'identification au rôle de père ou de mère diminue fortement avec l'âge. Se revendiquer grand-père ou grand-mère est plus fréquent quand on vit seul.

La multiplicité des identifications familiales est certes liée à la diversité des situations familiales de fait. Mais on ne constate pas pour autant de hiérarchisation unique des rôles familiaux parmi les personnes dont les situations familiales sont proches. Certains liens, tel celui de parent, prennent le dessus sur les autres : sept parents sur dix se revendiquent père ou mère. Cependant, lorsque plusieurs rôles de fait existent et se font concurrence en termes d'identité, l'identification devient un processus plus complexe. Interviennent alors des éléments indépendants de la famille : travailler, se consacrer à des loisirs, à ses amis, etc.

Sur l'ensemble des individus de 18 ans et plus interrogés, quatre sur dix répondent être « un homme ou une femme tout simplement » lorsqu'on leur demande de choisir parmi les différents rôles familiaux qu'ils exercent. Cette forme d'identification est particulièrement fréquente chez les jeunes vivant encore chez leurs parents. Elle est le plus souvent associée à des modes identitaires tournés vers des liens sociaux extérieurs à la famille : le travail, les loisirs, les amis.

Source : Emmanuelle Crenner, *Rôles familiaux et identité*, *Economie et Statistique*, n° 394-395, 2006

Document 4 :

Si vous, et votre famille, par suite d'un chômage prolongé, vous vous trouviez sans ressources, à qui vous adresseriez-vous en premier lieu pour tenter de résoudre ces difficultés ?

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
A des parents, à des amis	41	45	45	45
A un syndicat, une association professionnelle	2	4	4	3
Aux Caisses d'Allocations Familiales	11	10	9	9
Au bureau d'aide sociale, à la mairie, aux assistantes sociales	38	32	35	35
A un organisme d'entraide (Secours Populaire, Secours Catholique...)	4	4	3	3
Autre	3	1	1	1
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

CAPES interne et CAERPC
Sciences économiques et sociales
Epreuve de Mathématiques

Session 2014

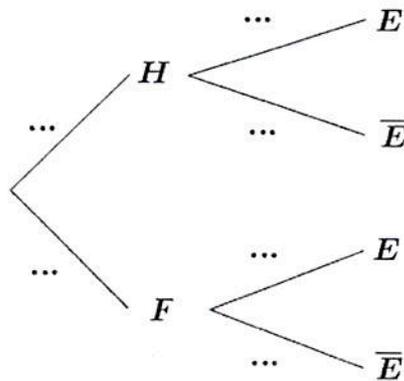
Le sujet est à rendre au jury à la fin de l'épreuve, mais vous en avez toute liberté d'utilisation.
Sujet 14-05

Un opérateur de téléphonie mobile organise une campagne de démarchage par téléphone pour proposer la souscription d'un nouveau forfait à sa clientèle, composée de 65 % d'hommes. Des études préalables ont montré que 30 % des hommes contactés écoutent les explications, les autres raccrochant aussitôt (ou se déclarant immédiatement non intéressés). Parmi les femmes contactées, 60 % écoutent les explications. Nous admettons que ces proportions restent stables.

Partie A

Nous choisissons au hasard une personne dans le fichier clients. Chaque personne a la même probabilité d'être choisie. Nous notons H l'événement « la personne choisie est un homme », F l'événement « la personne choisie est une femme », E l'événement « la personne choisie écoute les explications du démarcheur » et \bar{E} l'événement contraire de E .

1. Compléter l'arbre de probabilité ci-dessous :



2. (a) Traduire par une phrase l'événement $E \cap F$ et calculer sa probabilité.
(b) Montrer que la probabilité que la personne choisie écoute les explications du démarcheur est égale à 0,405.
3. Un démarcheur s'adresse à une personne qui l'écoute. Quelle est la probabilité que ce soit un homme ? Donner le résultat arrondi au centième.
4. Sur une journée, un démarcheur contacte 120 personnes. Justifier que, sur une semaine complète (5 jours ouvrés), le nombre de personnes qui, contactées par ce démarcheur, écoutent ses explications, peut s'estimer à 243.

Partie B

Les relevés réalisés au cours de la première semaine sont encourageants : 23 % des personnes contactées qui ont écouté les explications, ont souscrit à ce nouveau forfait. Nous notons X la variable aléatoire qui, à un démarcheur choisi au hasard, associe le nombre de souscriptions réalisées par ce dernier durant la première semaine.

1. Justifier que la variable aléatoire X suit la loi binomiale de paramètres $n = 243$ et $p = 0,23$.
2. Préciser l'espérance de la variable aléatoire X et interpréter ce résultat.
3. Déterminer la probabilité qu'un démarcheur ait obtenu exactement 50 souscriptions lors de cette première semaine. *Arrondir le résultat au millième.*
4. Déterminer la probabilité qu'un démarcheur ait obtenu au plus 65 souscriptions lors de cette première semaine. *Arrondir le résultat au millième.*

Partie C

Lors de cette première semaine, un démarcheur a obtenu 38 souscriptions. Le chef du service concerné souhaite faire un commentaire à ce démarcheur. Quel est le commentaire qui vous semble le plus approprié parmi les trois suivants ? Justifier (à l'aide d'un intervalle de fluctuation).

1. "Vos résultats sont corrects, mais la semaine prochaine, il faudrait faire mieux!"
2. "Vous êtes légèrement en dessous des prévisions, nous sommes inquiets. Suivez-vous tous nos conseils?"
3. "Les résultats ne sont pas alarmants. Ne vous découragez pas et persévérez!"